



A propos des Chalandoux et des mariniers de Loire

Gabares et mariniers ont charrié les marchandises, les hommes et les idées, apportant sur leur passage la prospérité au Val de Loire.

Vêtus de bleu, un foulard rouge noué autour du cou et un anneau d'or à l'oreille, on les reconnaissait de loin les gars de la « Louère », toujours « forts en goule » et prompts au coup de poing. Le portrait du marinier joyeux drille, bambocheur, turbulent, bagarreux, coureur de cotillons, buveur, hâbleur et bravache, est tracé et deviendra une véritable image d'Epinal. De rudes gaillards ces Chalandoux qui s'embarquaient sur une gabare ou une sapine pour descendre et remonter le fleuve aussi loin que les bancs de sable le permettaient. Charbon, tuffeau, ardoise, chanvre, sel, vin, ont été ainsi transportés jusqu'au XIX^es.

« L'allure des Chalandoux était spéciale et de très loin, à leur silhouette, on devinait les hommes de l'eau. Leur port n'était pas celui des « bêcheurs » de vigne ou du moissonneur, leur allure était plus dégagée, plus souple et leur costume en accentuait encore la différence....Bref, endimanchés ou revêtus de leurs habits de travail, il était impossible de confondre ces hommes avec le commun des mortels et tel était bien leur désir.

Ils portaient une blouse de drap ou de toile bleue piquetée de fil blanc, très courte pour ne pas gêner les manœuvres, largement échancrée sur le devant, sans aucun bouton, le bord serré à la taille et retenu par une agrafe, souvent en argent. Autour des reins, une ceinture de flanelle écarlate. Noué autour du cou, le « mouchoir à tabac » de couleur voyante, où l'on enfermait le tabac à chiquer ou à fumer. Aux pieds, des sabots, non pas en chêne ou en noyer, bois trop glissant, mais en saule ou en peuplier et dont la semelle était chevillée d'acacia pour éviter les glissades sur les planchers mouillés des barques. Sur la tête, un chapeau de feutre à larges bords muni d'un lacet de cuir passant sous le menton. Plus tard, au grand chapeau se substitua la casquette à pont ou à visière. Le Chalandoux ne portait ni barbe ni moustache, mais de splendides favoris. Vers 1850, il adopta la barbe en éventail. Ainsi vêtus, des anneaux d'or sertis d'une ancre aux oreilles, nos mariniers devenaient des personnages. (G. Biton et Ph. De Froberville, in Guide du Val de Loire mystérieux – Tchou).

Sur le plancher des vaches, désoeuvrés, dépaysés, ils étaient vite repris par la nostalgie de leur vie errante et de celle des « bouchons » d'Orléans, Nevers, Nantes, où il faisait si bon, coudes sur la table, entre camarades, vider des bouteilles, jouer aux cartes, raconter des histoires, dans la fumée des pipes, à deux pas des gabarres où l'on retournait manger et coucher, bien loin de la tutelle tatillonne et criarde de la femme ».

A Chalonnès sur Loire, les Mariniers s'étaient constitués en société. Ils avaient comme patrons Sainte Catherine et Saint Clément. Le siège de la société était au « Pigeon Blanc » qui

se trouvait alors au n° 9 de la rue Félix Faure. Pour jouer aux boules, ils se rendaient au « Rivage » rue des Marais, c'était leur maison de jeux.

D'autres sociétés se fondèrent à Chalonnnes, l'une d'elle avait son siège dans le « Champ de Foire » (place de la Mairie), au « café de France ». Il y avait aussi un petit café dans la rue du « marché au Lin ».

Vers 1804 « il y avait à Chalonnnes 48 mariniers patentés, parmi lesquels il en était qui possédaient de grands trains de bateaux qui font des voyages le long cours » (J.B. Leclerc – Mémoire pour la navigation).

A la Serrerie, le terrain en pente permettait l'abordage, dans cette partie les mariniers pouvaient aller dans un petit café de la rue Basse des Noyers.

Les anciens mariniers pour se réchauffer buvaient le Brulon. C'est un mélange d'eau de vie et de sucre auquel on met le feu. Quand l'alcool est brûlé, on consomme cette liqueur chaude. (Les mariniers de la Loire en Anjou – J.C. Fraysse).

Les mariniers consommaient aussi l'**arquebuse** (eau de vie) qui était « fortifiante » et « vulnéraire » (propre pour la guérison des plaies et des ulcères).

Texte écrit par Jacques RENE, Chalandonx – novembre 2012

